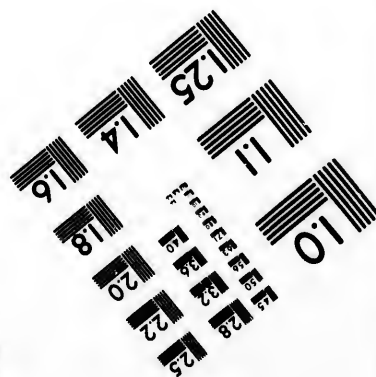
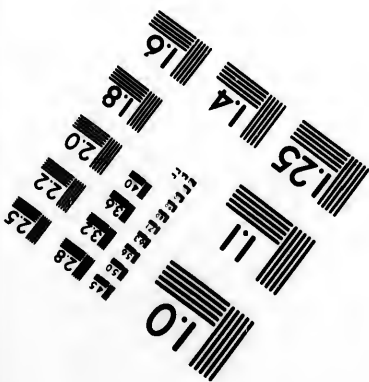
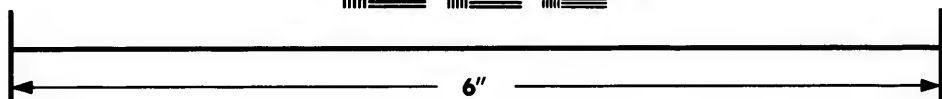
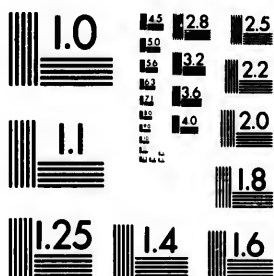


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8
2.0 2.2
2.5 2.8
3.2 3.6
4.0 4.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / institut canadien de microreproductions historiques

1.0

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscuries par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

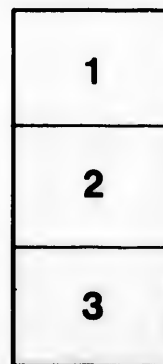
Library Division
Provincial Archives of British Columbia

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library Division
Provincial Archives of British Columbia

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

32X

Nwp
972.132
V431c

LE CANADA

—OU—

NOTES D'UN COLON

—PAR—

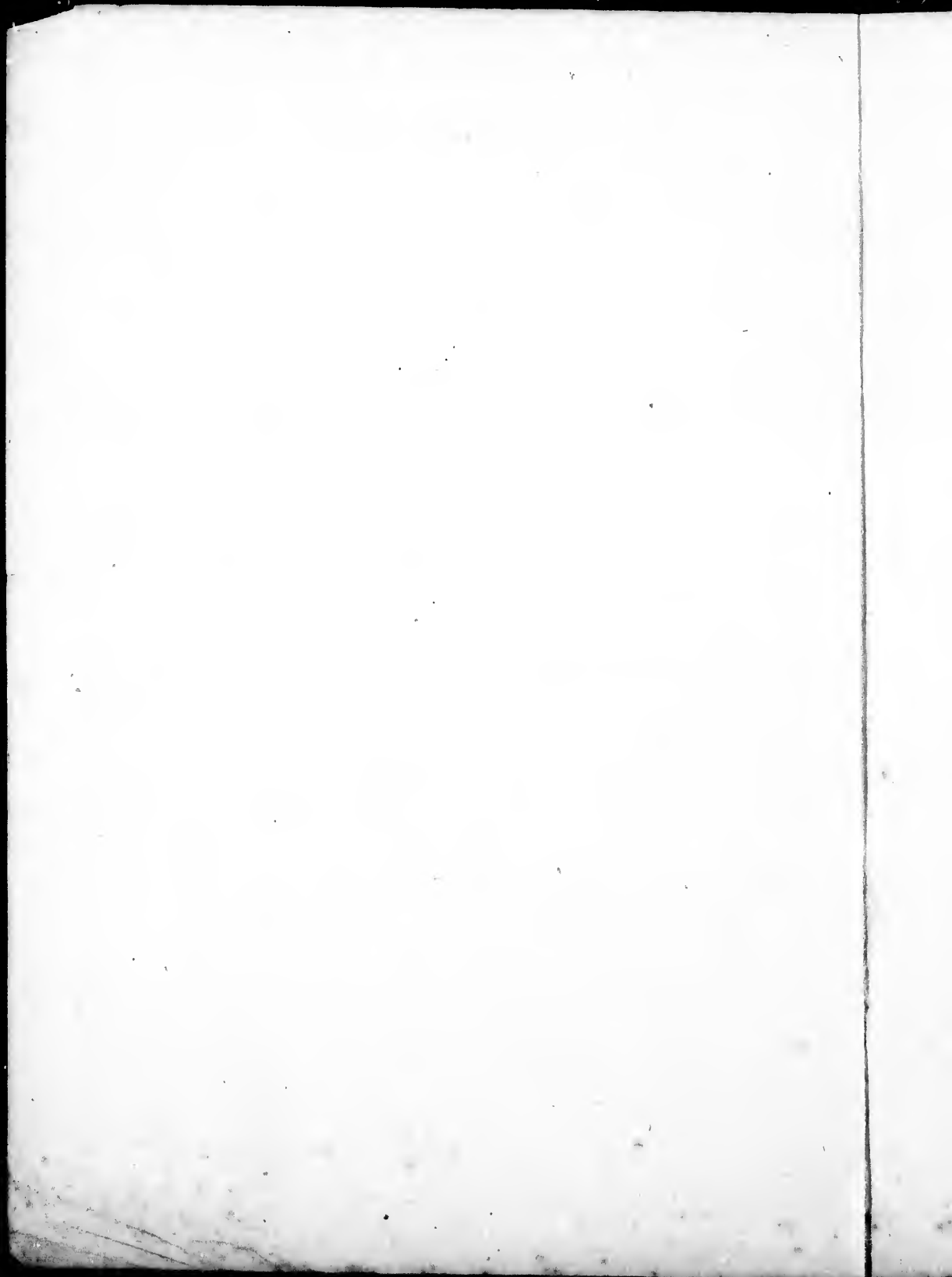
G. VEKEMAN.

CULTIVATEUR A SHERBROOKE, P. Q. CANADA.

SHERBROOKE, P. Q.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST.

1884.



LE CANADA

—OU—

NOTES D'UN COLON

—PAR—

G. VEKEMAN

CULTIVATEUR A SHERBROOKE, P. Q. CANADA.



SHERBROOKE, P. Q.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST

1884.

DAVIES
#775
MAR 20 1958

si
do

pe
B
su

ec

pe
ne

tr
n'
co
T
p

43
75
58

I.

AVANT-PROPOS.

J'ai fait l'an dernier un voyage en Belgique.

J'ai prêché ouvertement *l'Emigration au Canada*.

J'ai envoyé ma prose, signée de mon nom en toutes lettres, à plusieurs journaux français et flamands.

J'ai fait distribuer des milliers de brochures françaises et flamandes, également signées.

J'ai donné une vingtaine de conférences publiques...et gratuites.

Pendant deux mois mon adresse a figuré dans plusieurs journaux, pendant deux mois je me suis mis gratuitement à la disposition des Belges, des Français et des Hollandais désireux de se renseigner au sujet du Canada.

A toutes les questions qui m'ont été posées, j'ai répondu avec sincérité. J'ai dit à tout le monde la vérité, rien que la vérité.

Cette année encore, je pars pour la Belgique. Mais j'y resterai à peine quinze jours ou trois semaines; je m'embarquerai, pour retourner au Canada, vers la fin de février.

Beaucoup de personnes qui sont venues me voir l'an dernier m'ont trouvé bien sévère. J'aurais pu revenir ici avec 300 émigrants: je n'en ai choisi qu'une vingtaine. Cette année je serai plus sévère, beaucoup plus sévère encore: *Je ne conseillerai l'émigration qu'aux CULTIVATEURS, et même en parlant à ceux-ci, je serai excessivement prudent.*

204789

Les personnes qui désirent me voir, peuvent demander mon adresse à M. CH. WULFAERT, *négociant en marbres, rue du Télégraphe 15-17, à Bruxelles.* Mais avant de déranger ce Monsieur, qui a la bonté de me prêter gratuitement son concours, elles auront soin de lire *attentivement* les pages suivantes. De cette manière M. Wulfaert pourra s'assurer des dispositions et des qualités des correspondants; il ne me présentera que des colons sérieux et je ne perdrai plus mon temps à convaincre les gens qui ne se trouvent pas dans les conditions voulues.

En écrivant à M. Wulfaert on aura donc soin de lui donner les renseignements les plus sincères et les plus précis.

II.

QUELS SONT LES BONNS EMIGRANTS?

Comme je l'ai dit plus haut, il ne suffit pas de lire cette brochure à la hâte: il faut la lire attentivement, l'étudier, la comprendre.

Il faut surtout ne pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. Il faut tout lire, ou, si vous ne lisez pas toutes les pages, lire au moins *entièrement* les phrases.

Quand je dis par exemple: "Au Canada, avec du courage et de la persévérance, on est certain de trouver l'aisance, sinon la fortune..." ne lisez pas: "Au Canada on est certain de trouver... la fortune." Ne prenez pas ce qui vous plaît, en jetant loin de vous ce qui vous déplaît. Sans être évangéliste, je tiens à ce que l'on ne falsifie pas mes écrits.

Tâchons donc de nous comprendre; il me semble que cela n'est pas bien difficile. J'ai rédigé en Belgique plusieurs journaux populaires, écrit des douzaines de brochures, donné des centaines de conférences, écrivant et parlant toujours pour le peuple qui me comprenait et qui prouvait même qu'il m'aimait. Pourquoi ne comprendrait-on pas mes brochures sur l'Émigration?

Je mettrai donc attentivement les points sur les I. J'ai le droit de dire clairement et franchement tout ce que je pense, car je ne suis payé ni pour écrire, ni pour parler, ni pour me taire. Je ne suis l'agent salarié d'aucun gouvernement, d'aucune société. Ce que je décris, je l'ai vu; ce que je dis, je suis prêt à le prouver.

Je vais donner une preuve de ma franchise. Ce n'est pas le seul

désir de rendre service à mes compatriotes qui me fait écrire cette brochure et entreprendre un voyage en Belgique. Mes faibles moyens ne me permettent pas ces grandes dépenses de temps et d'argent. Puis, je compte moins que jamais sur la reconnaissance de ceux que je pourrais obliger. Des amis de la Colonisation ont dû me presser longtemps et prendre sur eux la plus grosse part de mes frais de voyage pour me décider à partir.

Vous le voyez, lecteurs, je ne me pose pas même en bienfaiteur de l'humanité.

Il me plaît de donner des conseils à ceux qui m'en demandent. Mais à cela seul se borne la mission que je me suis imposée.

Je ne veux ni ne puis rendre d'autres services aux colons, qu'on le retienne bien. C'est encore un avertissement très-important. Cette année, certains de mes compatriotes ont trop compté sur moi. Un individu que j'ai hébergé avec toute sa famille pendant trois semaines, à qui j'ai procuré une bonne place, (qu'on a été forcé de lui retirer plus tard) à qui j'ai prêté de l'argent qu'il n'a pas encore eu le temps de me rendre, au lieu de travailler passe son temps à écrire de nombreuses lettres dans l'intention de me nuire. S'il m'apportait rien que l'argent des timbres qu'il dépense inutilement, ce serait toujours cela de pris sur l'ennemi.

Voilà donc bien du trouble et cela pourquoi ?

Un homme que je n'aurais pas reçu chez moi, à qui je n'aurais pas rendu de grands services, pouvait-il me jouer la même farce ? Evidemment non. Que l'on dise du mal de moi, que l'on me calomnie, cela m'inquiète fort peu. Chaque homme a ses ennemis et ses détracteurs, et l'on doit en avoir beaucoup quand on quitte comme moi le chemin battu. Mais ce serait une folie que de m'exposer une seconde fois à payer moi-même les frais de la guerre qu'on me fait.

Je ne parlerais pas de tout cela, si le même individu ne me fournissait l'occasion de prouver que, *pour réussir au Canada, on doit pouvoir compter sur soi-même, sur son travail, sur les fonds dont on dispose pour les frais d'installation.* J'aurai d'ailleurs la charité de ne pas nommer mon calomniateur..... intéressé.

Quand ce monsieur est arrivé ici, il n'avait pas même les fonds nécessaires pour retirer ses malles à la gare. J'eus le malheur de lui

venir en aide avec trop d'empressement. Le lendemain il revint à la charge. Puis il s'établit et, *ne connaissant pas le métier qu'il voulait faire*, manqua de besogne. Quand je dus renoncer à nourrir une seconde famille, il arriva ce qui arrive toujours : on voulut me mordre.

Belges, qui voulez venir au Canada, n'agissez pas en aveugles. Songez-y bien, voyez si vous réunissez les conditions voulues pour réussir, conditions que je vais développer le plus clairement possible.

Si vous êtes *bien en règle*, vous pouvez sans crainte entreprendre le voyage. Si au contraire vous passez mal cet examen, restez où vous êtes.

Si vous partez dans de mauvaises conditions, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes en cas d'insuccès.

Quels sont les Belges qui peuvent venir s'établir au Canada ?

Je ne conseille le voyage ni aux artisans, ni aux marchands, ni aux artistes, ni aux buralistes, ni aux littérateurs.

Les cultivateurs seuls peuvent réussir ici, ou, pour mieux dire, *certains cultivateurs* trouveront ici le succès.

Quels sont ces cultivateurs ?.....

Ceux qui posséderont, arrivés ici, *au moins trois mille francs*. A certains colons il faut une somme beaucoup plus grande.

Je vais m'expliquer.

Pour commencer, je dirai que la question d'argent n'est pas ici la question principale. Donnez cinquante piastres (1) à un bon bûcheron-cultivateur canadien, et il se tirera admirablement d'affaire. Avec 3,000 francs et même plus, je ne répons pas toujours du succès d'un cultivateur belge.

Si j'avais l'idée de faire venir ici le plus grand nombre de Belges possible, sans m'inquiéter de ce qu'ils peuvent devenir, je ne tiendrais pas le même langage.

Il y a au Canada, comme dans tous les pays du monde, des terres très-bonnes, des terres d'une valeur moyenne et des terres tout-à-fait mauvaises. Même les meilleures terres sont assez difficiles à cultiver les deux premières années.

Donc, pour commencer, *plus de fatigues* qu'au vieux pays.

(1) La piastre vaut fr. 5.25 de notre monnaie.

Mais on obtient ces terres à un prix si minime, qu'il y a une large compensation. Les plus médiocres donnent à leurs propriétaires des revenus satisfaisants. Sous ce rapport, le cultivateur canadien est beaucoup plus heureux que le cultivateur belge.

Il y a huit ans, un de nos compatriotes (1) s'établit à deux kilomètres de Sherbrooke sur une terre de peu de valeur : elle était rocheuse et, à certains endroits, beaucoup trop humide. Mais le fermier avait de l'énergie et de l'ordre : aujourd'hui il est tout-à-fait à l'aise. Cependant il commença dans de mauvaises conditions. Il était veuf et de ses quatre enfants l'aîné seul pouvait lui rendre quelques légers services.

L'hiver du Canada ne saurait être comparé à l'hiver de nos climats. Il est beaucoup plus rigoureux et dure plus longtemps. Gens frileux et maladifs, ne vous y exposez pas.....

Mais ici le cultivateur ne doit jamais chômer pendant la mauvaise saison : il transporte le bois de charpente ou de chauffage qu'il a bûché pendant les premières semaines du printemps et il double ainsi ses revenus.

La belle saison étant plus courte que chez nous, on doit aussi savoir travailler plus vite, perdre moins de temps. On plante les pommes de terre, on sème l'avoine, l'orge, le froment, le sarrasin, les betteraves et les navets, on cultive son jardin, on fauche les foins, on récolte ce que l'on a planté et semé, on fait les labours d'automne...en allant d'une besogne à l'autre, pour ainsi dire sans trêve ni repos.

Tout cela peut paraître assez dur ; mais travaille-t-on beaucoup moins en Belgique?...Et puis, quelle différence pour les résultats ! Visitez l'habitation d'un petit fermier belge ; visitez ensuite celle d'un petit cultivateur canadien, et vous serez surpris en faisant la comparaison. D'un côté, à peine le strict nécessaire : de l'autre l'abondance. Je l'ai déjà dit et répété dans mes brochures : l'ouvrier canadien a une meilleure table et un meilleur lit que la plupart des bons fermiers belges.

Certains Européens trouveront *qu'on ne s'amuse pas beaucoup ici*. En effet, sauf les fêtes nationales, on voit au Canada peu de ces réjouissances publiques dont on a l'habitude d'user et d'abuser en Euro-

(1) M. Luc, de Bastogne.

pe et surtout en Belgique. Et puis, ces fêtes, simples et paisibles n'épuisent pas les coffres de l'Etat ou de la Commune. On a, par exemple, célébré cette année à Sherbrooke la Fête patriotique de Saint Jean-Baptiste. Dans le plus humble de nos villages belges, on ferait mieux et cependant Sherbrooke est une ville riche, une ville fière de sa prospérité. Mais, le lendemain de cette fête, tout le monde reprenait sa besogne, sans peine et sans remords. Chez nous, après toutes ces fêtes, sauf quelques hôteliers et quelques fournisseurs privilégiés, on se gratte l'oreille, on recule d'effroi devant le chiffre du déficit.

On ne voit dans les villages canadiens ni cafés, ni théâtres. Même dans les grandes villes, les salles de spectacle clément la plupart du temps.

Tout cela fait dire aux étrangers qu'il n'y a pas beaucoup de plaisir au Canada. Mais, s'il y avait moins de..... plaisir en Belgique, en France et dans d'autres pays européens, les dettes de l'Etat, des Communes et de beaucoup de familles seraient aussi plus petites.

Enfin, puisqu'il faut bien le dire, le Canada n'est pas ce que l'on est convenu d'appeler *un pays amusant*. Cependant, beaucoup d'Européens trouvent qu'ils *s'amuse*nt beaucoup mieux qu'au Vieux Pays, en constatant combien leur position s'est améliorée depuis qu'ils sont établis au Canada.

D'un autre côté, si l'on n'a pas ici les plaisirs bruyants de nos cités belges, on n'a pas, non plus, ces rixes souvent sanglantes et ces orgies qui ruinent les familles.

Le cultivateur canadien passe très-agréablement son dimanche et cela sans faire de grandes dépenses. Il se promène à pied, à cheval et en voiture; il parcourt ses terres, ou fait une partie de chasse dans les bois; il lit son journal ou un livre, il fait de la musique; bref, il trouve le moyen de se distraire honnêtement sans nuire à sa santé ou à sa bourse et sans faire tort au prochain.

Les Belges, surtout ceux qui ont vécu dans les grands centres et qui aiment à fréquenter les cafés, ont parfois de la peine à s'habituer à la vie paisible, à la vie de famille que mène le cultivateur canadien; les célibataires s'ennuient encore plus que les autres. Mais n'est-ce pas pitié d'entendre des gens que la misère a chassés de leur pays, des ouvriers qui n'ont jamais vu, même de loin, l'aisance dans la maison

paternelle, n'est-ce pas pitié, dis-je, d'entendre ces gens se plaindre du Canada, parce qu'on n'y trouve pas de nombreuses occasions de dépenser son argent et de détruire sa santé ?

De tout ce qui précède, il résulte que le Canada est un pays où le bien-être doit se conquérir à la force du poignet, où seuls les vaillants triomphent.

Les bons Colons sont donc les cultivateurs possédant la somme nécessaire pour payer les premiers frais de leur établissement. Ce sont les hommes bien déterminés, qui quittent leur patrie sans autre but que d'aller dans une autre partie du monde, demander l'aisance et peut-être la fortune au travail et à l'économie. Le bon fermier n'est pas celui qui danse bien, qui juge bien du mérite d'un chanteur, d'un musicien ou d'une actrice ; ce n'est pas celui qui est capable de soutenir au café de longues discussions politiques, tout en culottant de belles pipes de Hollande et en ingurgitant une respectable série de grands ou de petits verres. C'est l'homme qui n'a qu'une chose en vue : faire honneur à ses affaires, amasser des épargnes pour ses vieux jours, assurer l'avenir de ses enfants.

III.

LES OUVRIERS AU CANADA.

Beaucoup d'ouvriers m'ont demandé, pendant mon séjour en Belgique, s'ils feraient bien de venir au Canada.

Au plus grand nombre, pour ne pas dire à tous, j'ai répondu :

“ Je ne vous le conseille pas. ”

Depuis, des centaines de braves travailleurs m'ont écrit pour me poser la même question. A tous, sans exception, j'ai répondu :

NON !

Pourquoi cela ?... Les ouvriers européens sont-ils donc tellement bornés, tellement malades et incapables, qu'ils ne sauraient vivre ici ? Ou bien, est-ce la besogne qui manque au Canada ?

Rien de tout cela, mais...

Mais... la vérité est souvent assez difficile à dire. Cependant j'ai toujours été sincère et je suis trop vieux pour changer. Je vais donc expliquer franchement pourquoi je ne puis conseiller aux ouvriers bel-

ges de venir ici... Les ouvriers français ou hollandais, qui liront cette brochure, verront jusqu'à quel point mes observations leur sont applicables.

L'ouvrier belge, surtout l'ouvrier des grandes villes, tient, en général, beaucoup trop aux amusements. Il a ses cafés de prédilection, ses sociétés, ses réunions, ses habitudes auxquelles il ne renonce pas volontiers. Sans être toujours ce qu'on appelle un bon chrétien, il fête non-seulement les grands saints du calendrier, mais il en invente encore lui-même, par exemple Saint Lundi. Souvent il lui faut son petit verre le matin, à midi et le soir ; ce dernier est même à répétition.

L'ouvrier des petits villages et de la campagne est aussi grand partisan des fêtes. Il fait partie d'une société colombiphile, d'une société d'Harmonie ou de Fanfares, d'une société de Tir-à-l'Arc à la perche ou au berceau, d'une société dramatique, etc., etc. Kermesse du village ; Kermesse du village voisin ; funérailles suivies d'actions... d'éclat à table et au comptoir du plus proche café ; veilles des fêtes, fêtes et lendemains des fêtes ; noces et baptêmes ; réunions et excursions : deux cents jours de fêtes plus ou moins observées... par année.

C'est une habitude, c'est une manie, c'est une maladie, c'est une vraie épidémie de fêtes, de distractions, de plaisirs et de réjouissances.

Quand on vient ici avec ces habitudes, on a perdu avant de jouer. Je me suis expliqué à ce sujet dans le second chapitre de cette brochure.

Puis, vient la question du salaire.

J'ai dit, dans une de mes brochures distribuées en Belgique l'an dernier, qu'ici la moindre *journalée* est de cinq francs. Cependant beaucoup d'ouvriers belges ont dû se contenter d'une somme inférieure. On a, par exemple, donné à des valets de ferme de cinquante à soixante francs par mois, avec logement et nourriture ; il en est même à qui l'on n'a payé que quarante francs.

Cela fait dire à certains gros malins que j'ai mal renseigné les colons.

Je vais prouver à ces messieurs qu'ils se trompent.

A Bruxelles, un bon ouvrier typographe, gagne facilement cinq francs par jour ; j'en ai connu qui gagnaient beaucoup plus. Supposons maintenant qu'un excellent ouvrier forgeron, ou un menuisier

tout-à fait au courant de son métier, aillent se présenter chez un imprimeur en prétendant gagner—comme typographes—le même salaire que les typographes de profession. Leur offre sera-t-elle acceptée?... Évidemment non ; mais le patron leur dira : “ Quand vous connaîtrez le métier, vous aurez droit au salaire.”

Eh bien ! la même chose se passe ici. Les ouvriers qui arrivent au Canada, quelles que soient leurs capacités, doivent s'habituer au système canadien. Il n'y a pas plus de différence entre un forgeron et un typographe belges, qu'entre un cultivateur belge et un cultivateur-défricheur Canadien. L'homme qui arrive ici, doit tout apprendre, mais l'apprentissage peut être de courte durée, quand on possède les premières notions.

Pas loin de ma maison travaillaient, il y a quelques semaines, trois bûcherons canadiens. C'étaient trois jeunes gens, dont l'aîné n'avait pas trente ans. Ils gagnaient fr. 5.25 par jour, le logement et la nourriture. J'allais les voir tous les jours, et j'avais d'autant plus de plaisir à leur voir abattre beaucoup de besogne, que c'était moi qui les payais.

Un jour je vis arriver chez moi un jeune ouvrier belge qui avait l'air mécontent, très-mécontent.

“ *Il voulait avoir UNE EXPLICATION avec moi !...*”

Je priai mon visiteur de s'asseoir et de me dire ce qu'il voulait.

Voici le compte-rendu exact de notre entrevue et de ce qui s'en suivit :

“Vous avez écrit dans votre brochure flamande, à la page 29, que **JE gagnerais** ici cinq francs par jour, le logement et la nourriture, et cela pendant les 365 jours de l'année. On ne veut pas me payer ce salaire-là, donc vous avez menti.

—Merci du compliment...Je vais chercher une de mes brochures et voir si, en effet, j'ai écrit cela...Ce serait un grand bonheur pour vous, car je m'engagerais volontiers à vous payer ce salaire afin d'échapper à vos justes reproches...”

J'ouvre la brochure à la page indiquée et je lis :

“ Lorsque le petit cultivateur a terminé ses travaux agricoles et “qu'il n'a plus rien à défricher pour son propre compte, il se dirige

“ vers la forêt, entreprend des travaux pour les grands propriétaires, gagne facilement ses cinq francs par jour, le logement et la nourriture, et retourne après quelques mois avec de belles économies.”

—Est-ce cela ? demandai-je au jeune colon.

—Oui, répondit-il.

—Remarquez-vous qu'il s'agit ici de *quelques mois* et non de toute l'année ?...avez-vous quelques instants à perdre.

—Oui.

—Venez donc avec moi.”

Nous nous dirigeons vers la forêt où travaillent mes bûcherons. Deux d'entre eux allaient justement attaquer une épinette très-grosse. Je leur fis signe d'attendre.

—Combien de temps, demandai-je à mon compagnon de promenade, vous faudrait-il pour abattre cet arbre, en supposant qu'un homme qui ne soit ni plus fort ni moins fort que vous, vienne nous aider ?

—A peu près deux heures.....

—Très-bien. Quelle heure est-il ?

—Cinq minutes avant deux heures.

—C'est correct...En avant !.....”

Les deux haches tombent, se relèvent, tombent encore, mordent l'arbre, font sauter les copeaux et...vlan !...voilà le géant à terre.

—Quelle heure est-il ?

—A peine deux heures !.....Je n'aurais jamais cru cela. En moins de cinq minutes, abattre un arbre d'environ huit pieds de circonférence !...”

J'étais triomphant.

—Eh bien ! demandai-je, voulez-vous travailler avec ces jeunes gens, faire la même besogne et gagner le même salaire, soit fr. 5,25 par jour, logement et nourriture ?...”

Non ; il ne voulait pas, ou plutôt, il dit avec beaucoup de bon sens et de sagesse :

—Plus tard, quand j'aurai appris le métier !”

Voilà un garçon qui réussira certainement : il a le courage de commencer par le commencement.

On dit des gens riches qu'ils trouvent, en venant au monde, une liasse de billets de banque cachée sous l'oreiller de leur berceau.

Le Canadien, lui—je parle du Canadien de la campagne—y trouve une hache. Or, dans un pays où l'on est forcé d'abattre les arbres pour faire des terres cultivables, la hache joue nécessairement un très grand rôle.

Quand le bucheron belge, établi ici, manie la hache aussi bien que le bucheron canadien, il gagne naturellement le même salaire.

J'en dirai autant des laboureurs. Les terres nouvelles sont très-difficiles à labourer. Elles sont souvent piéreuses et il faut des bras solides et une longue habitude pour tenir le manche de la charrue.

L'émigrant qui arrive ici, doit bien se mettre en tête qu'il ne vient pas à la fête.

S'il était heureux et content chez lui il ne partirait pas. La misère ou la crainte de la misère ou d'autres contrariétés le font émigrer. Pourquoi serait-il exigeant au point de ne vouloir accepter ici aucune contrariété? . . .

Un ouvrier belge avait lu dans mes brochures que les cultivateurs canadiens, maîtres et serviteurs, mangent beaucoup de sucre et de pâtisseries, et qu'on achète, en hiver, une couple de lièvres pour 75 centimes à un franc.

Ce bonhomme arriva ici, n'ayant qu'une chose en tête: manger des tartes, du sucre et des lièvres.

Je le plaçai chez un de ses compatriotes, M. Georges Lieutenant de Bombaye, un vaillant travailleur, venu ici dans un autre but que de s'en tenir aux douceurs. L'ouvrier en eût bien vite assez: les tartes et le sucre ne figuraient pas en permanence sur la table du fermier et l'on exigeait de l'ouvrier autre chose que sa présence aux repas.

Il faut ici de l'énergie, beaucoup d'énergie. Mais quels beaux résultats on peut atteindre!.....

Un de nos compatriotes, qui appartient à une des familles les plus honorables de Belgique, M. A. de Haerne, vient d'épouser la fille unique d'un colon canadien dont les commencements ont été on ne peut plus modestes.

Ce vaillant Canadien, connu dans tous les Cantons de l'Est, et

estimé de tous ceux qui le connaissent, est aujourd'hui à la tête d'une belle fortune. Il possède à Stoke Centre, à deux lieues de Sherbrooke, une très-grande propriété. Il est percepteur des postes et ses concitoyens recourent souvent à ses conseils et à son expérience.

Voici ce que disait de lui une brochure qui parut en 1871. Je copie textuellement :

“ Les colons de Stoke ont fait preuve de tant de courage, de tant de persévérance, qu'ils devraient être tous nommés ici comme exemples. Toutefois, il faut nommer spécialement les Guillemette, les Biron, les Lemire, les Gadbois, les Dufault, les Côté, les Trudeau, les Loranger et les Grondin qui furent les vrais fondateurs de cette petite colonie. Guillemette et Antoine Biron ont été les premiers à découvrir, en faisant la chasse, ces magnifiques terrains, et à prendre la résolution de venir s'y fixer.

“ L'un d'eux, Antoine Biron, avec une santé affaiblie par un dur travail de 15 ans dans les manufactures des États-Unis, sans épargnes aucunes, abat le premier arbre au printemps 1859. Le beau temps qui semble le favoriser, l'encourage. Il travaille avec énergie et assiduité. De temps en temps il se rend à Sherbrooke pour chercher des provisions qu'il emporte sur son dos à travers bois, mais le plus souvent il vit du produit de sa chasse. Il ensemence 10 acres de terre, et, à l'automne, le voilà avec une belle récolte qu'il met, non pas dans une grange, mais en meules sur les bords d'une rivière, en attendant l'hiver pour en faire le battage. Après ses récoltes faites, il se bâtit une maison et s'y rend avec sa femme. Mais une fois l'hiver arrivé, comment battre son grain ? Pas de grange, rien que ses meules entourées et en parties couvertes par la neige.

“ Biron, cependant, n'est pas homme à reculer devant les difficultés, et son caractère ingénieux, lui suggère un moyen très pratique. Il commence par enlever la neige de la surface gelée de la rivière, et cela sur un espace suffisant pour faire une aire (batterie), et il amasse cette neige de chaque côté en jetant de l'eau dessus et le voilà avec de bons gardes grains. C'est là que la récolte est battue.

“ Aujourd'hui ce M. Biron a une terre très avancée, des granges magnifiques, avec une maison à deux étages. Il y a deux ans, il per-

dit, par le feu, une grange remplie de foin et de grain et plusieurs instruments aratoires, dont la valeur a été estimée à \$1,000. Malgré cet échec, il reste encore bien au-dessus de ses affaires, puisqu'il est encore considéré comme riche de \$5,000."

Il est à remarquer—et ceci n'est pas sans importance—que cette petite biographie a été écrite en 1871. Je n'étonnerai personne en disant que depuis cette époque M. A. Biron a tiré le meilleur parti de la position exceptionnelle qu'il a conquise par son travail.

J'ai l'honneur de connaître tout particulièrement M. Antoine Biron. C'est un homme infatigable, entreprenant et d'une prudence proverbiale. Quand il s'occupe d'une entreprise, le succès est à peu près certain.

Jusqu'à ce jour on a gaspillé, à Stoke et aux environs, le mérisier et l'ébène, bois si beaux et si durs que les ébénistes et les menuisiers des Etats-Unis en font le plus grand cas.

M. Antoine Biron songe à la construction d'une usine pour utiliser ces beaux troncs qu'on vend aujourd'hui à vil prix et qu'on brûle même souvent pour s'en débarrasser. S'il exécute son plan, M. Biron augmentera certainement ses grandes ressources et, ce qui vaut mieux pour nous tous, il rendra d'immenses services à ses concitoyens.

Mais, je m'écarte de mon sujet. On a compris, par tout ce qui précède, qu'il faut aux ouvriers européens qui arrivent ici, beaucoup de courage et de persévérance.

Ce que j'ai dit des bûcherons et des cultivateurs, peut s'appliquer aux artisans : changement de système, donc nouvel apprentissage ; changement de genre de vie, donc nécessité absolue de changer ses habitudes.

Quant aux buralistes, commis, employés, gens lettrés de toute sorte, inutile de venir ici s'ils ne connaissent à fond la langue anglaise. Ou, pour mieux dire, je ne saurais leur conseiller le voyage, quand même ils posséderaient les qualités voulues : ce que l'on demande ici, ce sont des cultivateurs, encore et toujours des cultivateurs.

En tout cas, je ne répondrai plus aux lettres que m'adresseront les ouvriers et les employés : je ne vois pas ici pour eux assez de chances de succès, pour encourager en quoi que ce soit leurs projets téméraires.

Cela veut-il dire que les ouvriers belges ne pourraient réussir ici ? Nullement, mais les commencements sont durs, et l'ouvrier belge se décourage assez facilement. Quand il ne trouve pas de suite ce qu'il avait chez lui, surtout les amusements, il jette le manche après la cognée, il s'en retourne mécontent et découragé.

Ceux qui persistent réussiront. Dernièrement mourut à Rigaux, dans la province de Québec, un brave et digne homme, M. Léon Cool, venu ici, il y a une vingtaine d'années, d'un village de la 'Flandre-Occidentale. A son arrivée au Canada ce brave ouvrier ne possédait plus rien. A sa mort il laissa aux siens de beaux revenus. Il a eu une heureuse vieillesse. Je me fais un devoir de rendre hommage à la mémoire de cet homme de bien qui m'a souvent soutenu, au milieu des déboires et des fatigues de ma vie de colonisateur, par ses bons conseils et ses lettres vraiment paternelles. Pour moi et pour les miens sa mort a été un deuil de famille. Je respecte le vrai mérite et j'honore la vertu partout où j'ai le bonheur de les rencontrer : ce modeste pionnier, ce travailleur infatigable, méritait sa place dans cet humble opuscule dédié aux gens laborieux.

C'est donc une chose bien entendue : Je conseille aux ouvriers et aux employés belges de ne pas venir ici. Cela leur évitera beaucoup de déceptions et à moi beaucoup d'ennuis. Au risque de mécontenter beaucoup de mes compatriotes, je dirai que pour ma part je préfère les ouvriers canadiens aux ouvriers belges : ils connaissent *moins de métiers*, mais ils connaissent mieux *leur métier*.

IV

QUELLE SOMME FAUT-IL AUX CULTIVATEURS POUR VENIR S'ÉTABLIR AU CANADA ?

J'ai dit plus haut, qu'il faut au cultivateur belge *au moins* trois mille francs pour s'établir au Canada. Je parle de trois mille francs *à l'arrivée au Canada et non avant de payer les frais de voyage en Belgique*. Pour réussir avec une somme si minime, il est nécessaire que le colon ait bien du courage, que sa femme soit bonne fermière et qu'au moins un de ses enfants puisse travailler avec lui.

Le cultivateur belge ne doit jamais s'établir, dès son arrivée au Canada, sur des terres nouvelles, c'est-à-dire sur des terres entièrement couvertes de bois.

Quand on ne dispose que d'un petit capital, c'est-à-dire de 3 à 5,000 francs, et qu'on a une famille nombreuse, on doit s'écarter des grands centres. Pour 1,500 à 2,000 francs on peut acheter un lot de quarante hectares de bois avec une petite habitation, une grange, une écurie et cinq ou six hectares de terres labourables.

Qu'on ne se le cache pas, il faut au colon belge beaucoup de courage pour s'établir sur une propriété de ce genre. Il se trouve au milieu de la forêt et il se procure difficilement les douceurs auxquelles il s'est habitué dans sa patrie.

Mais, quelle récompense magnifique s'il persévère !

Chaque arbre qu'il abat ou qu'il fait abattre agrandit son bien, sa propriété, son domaine. Le petit métayer d'autrefois est bientôt seigneur et maître d'une grande terre, d'une vaste maison et d'un beau troupeau de vaches et de moutons. Il a cheval et voiture et l'abondance règne chez lui.

A ceux qui possèdent de cinq à dix mille francs, je conseille de s'établir à une bonne lieue d'un grand centre. Ils achèteront pour 12 à 1400 piastres, (7 à 8,000 francs,) une propriété d'environ 80 hectares, composée de : Une maison d'habitation, une écurie, une grange, une étable, cinq à six hectares de terres labourables, à peu près le double de pacages et le reste en bois debout.

On peut quelquefois acheter une propriété très-bonne et bien située pour une somme moindre.

On n'est pas toujours forcé de payer au comptant tout le prix d'achat. Souvent il suffit de payer un tiers ou la moitié, mais alors on est forcé de payer pour le restant de la somme des intérêts assez élevés : au moins 6 pour cent.

En supposant que le colon possède de *cinq à douze mille francs*, je lui conseille de réserver de cette somme au moins six cents piastres, et d'employer le reste au paiement total ou partiel de sa terre.

Il emploiera comme suit les 600 piastres qu'il a tenues en réserve. Il achètera :

Deux chevaux.....	160 piastres
Trois vaches.....	105 “
Instruments aratoires.....	50 “
Une charette.....	35 “
Meubles.....	100 “
Vivres, graines, &c.....	100 “
Pour frais imprévus.....	50 “
	<hr/>
	600 “

Encore une fois, on peut réussir avec moins ; mais pour beaucoup de colons ce serait même trop peu.

Souvent on peut acheter une ferme avec le mobilier, les instruments aratoires, les récoltes sur pied ou rentrées et le bétail. Ceux qui peuvent consacrer de 12 à 15,000 francs à un pareil achat, possèdent ainsi d'emblée tout ce qu'il faut pour “ marcher rondement”. Mais, je le répète, ce qui a plus d'importance ici que l'argent, c'est le courage, la persévérance et l'économie. Le travail est ici le meilleur et le plus productif des capitaux : Jamais il ne manque de rapporter de beaux intérêts.

Le bûcheron canadien qui possède 500 francs ne doute plus de rien ; il ira s'établir n'importe où, souvent à des distances énormes de son village natal, et neuf fois sur dix il réussira.

Mais on n'en peut dire autant des Européens. Il leur faut une terre défrichée en grande partie, une maison, des écuries et des granges toutes prêtes, et il leur faut surtout une année d'apprentissage. Cela ne s'obtient pas sans argent.

C'est donc une chose entendue : on n'obtient rien pour rien ici ; il faut de l'argent, pas trop il est vrai, et il faut surtout de l'énergie. Au bout d'une couple d'années le colon intelligent et courageux constate avec plaisir que sa position est beaucoup plus belle qu'elle ne serait en dix fois plus de temps au vieux pays.

J'ai dit dans une de mes brochures que les familles nombreuses réussissent mieux que les autres. Cela ne doit pas être pris à la lettre. Il faut qu'il y ait des travailleurs parmi les membres des familles agricoles et l'on ne doit pas se tromper comme un brave homme qui arriva ici dernièrement avec huit tout petits enfants et qui me dit : “ Vous demandez des familles nombreuses, en voici une.”

Ce bonhomme eût bien fait de laisser grandir un peu ses hérétiques avant de vouloir en faire des défricheurs. J'espère cependant qu'il se tirera d'affaire, car je lui ai trouvé un protecteur dévoué ; mais je ne conseille à personne d'imiter son exemple.

Il est très-utile aussi, pour ne pas dire nécessaire, de connaître la langue française. L'anglais surtout est d'une grande utilité, quand on veut s'établir dans une autre contrée que la province de Québec.

V

DANS QUELLE PARTIE DU CANADA DOIT-ON S'ÉTABLIR?

Voilà une question à laquelle je ne répons pas volontiers, car on peut réussir à peu près partout. Pour moi, je me suis fixé dans les Cantons de l'Est et je ne le regrette pas. Si j'avais de la fortune, j'irais me fixer au Manitoba ou aux environs du Lac St. Jean. Si j'étais jardinier ou surtout pépiniériste, je donnerais la préférence, aux environs de Montréal, de Winnipeg, d'Ottawa ou de Québec. Si j'étais industriel, je commencerais, avant de bâtir mon usine, par acheter n'importe où, bien entendu pas loin d'un chemin de fer ou d'un cours d'eau, de grands bois que je diviserais en lots ; je défricherais quelques acres de chaque lot et j'y construirais des habitations ouvrières. De cette manière, je pourrais vendre à crédit à mes ouvriers une habitation et un lopin de terre, ce qui serait un excellent moyen de leur faire aimer leur nouvelle patrie.

Au petit cultivateur, je conseille les Cantons de l'Est. On y trouve facilement des terres en partie défrichées, et, par conséquent, de l'occupation et des ressources immédiates. Quand on a amassé un peu d'argent, étudié le pays et appris à connaître le système canadien pour la culture et les défrichements, on peut aller se fixer partout. On réalise toujours un bénéfice sur la vente d'une terre améliorée, et dans un pays aussi vaste que le Canada, on trouve sans peine à acheter une nouvelle propriété.

J'ai parlé, dans mes brochures publiées l'an dernier, des Moulins-Nantais, au bord du Lac Mégantic.

Le Directeur de cette usine, M. Chicoyne, chef de la Colonie nantaise, a fait cette année un voyage en France et en Belgique. Le siège de la société qu'il dirige est à Nantes, en France. Il voyageait.

en compagnie de M. Cabana avocat, et membre de la société de Colonisation.

Ces messieurs ont reçu partout le meilleur accueil. Je suis persuadé qu'ils feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour venir en aide aux colons belges qui s'adresseront à eux et se mettront sous leur protection.

Ceux qui, avant de partir, désirent prendre de plus amples informations au sujet de la province canadienne à laquelle ils doivent donner la préférence, feront bien de s'adresser à M. le Ministre de l'Agriculture à Ottawa, ou au même Ministre à Québec. Ces messieurs leur enverront tous les renseignements désirables et même des cartes du pays. On peut aussi se procurer *sans frais* des brochures très-utiles chez M. Richard Berns, avenue du Commerce 132, à Anvers.

On peut aussi m'écrire.

Un mot encore au sujet de l'établissement des colons belges au Canada. Souvent des cultivateurs m'écrivent pour me prier de leur acheter des fermes. Voilà une mission dont je ne veux plus me charger. Il vaut mieux que l'émigrant vienne ici, s'informe, juge, compare et n'achète qu'après avoir vu.

Ceux qui passent une année ici avant d'acheter ne sont pas les moins sages. On met son argent à la banque et on le retire quand un bon placement se présente.

S'il arrive cependant que des défricheurs canadiens viennent m'offrir des terres, je veux bien les montrer *gratuitement* aux Belges qui arrivent ici.

Mais dans ceci, comme pour la grande détermination—le départ vers le pays lointain—je ne prends aucune responsabilité. On me croira ou on ne me croira pas, on restera en Europe ou on viendra ici, on réussira ou on ne réussira pas..... Je ne m'engage à rien, je ne demande aucune récompense, je n'écouterai aucune plainte.

Je souhaite aux colons courage, persévérance et économie; je leur souhaite joie et bonheur.....Mais ils auront la bonté de chercher à posséder toutes ces qualités et à obtenir le succès.....le tout sans mon intervention.

J'écris cette brochure parce qu'il me plaît de l'écrire, sans recevoir des ordres de qui que ce soit. Je puis prouver tout ce que j'a-

vance, mais le succès dépend des colons eux-mêmes et non de moi. Tout ce que je puis, c'est de faire des vœux pour leur bonheur. Le reste est leur affaire.....et celle de la Providence, qui n'abandonne jamais les familles honnêtes et laborieuses.

VI

COMMENT DOIT-ON VOYAGER ?

Le prix du voyage d'Anvers à Québec ou à Halifax, est d'environ 120 francs par adulte, en troisième cabine. Pour les enfants de 1 à douze ans, on paye 60 francs. On ne paie rien pour les nourrissons.

En seconde classe, le prix est du double à peu près.

En première classe, on paie au moins 400 francs par adulte.

Je ne garantis pas l'exactitude de ces chiffres quoique je les croie exacts.

Chaque voyageur adulte a droit au transport gratuit de 150 kilogrammes de bagages.

Le voyage dure environ quatorze jours, tout compris.

On ne doit pas songer à expédier ses meubles. On met dans des coffres *très solides*, le linge, les vêtements et les petits ustensiles de ménage que l'on emballe facilement. Je recommande aux colons de ne pas se servir de coffres trop grands : un mètre de long, et cinquante-centimètres de large et de haut, voilà de bonnes dimensions. Il faut que les coffres s'ouvrent facilement pour les visites de la douane. On ne peut prendre avec soi beaucoup de liqueurs, de tabac ou de cigares. Ceux qui cherchent à passer de la poudre ou d'autres matières inflammables, sont sévèrement punis.

Pour tous les autres renseignements, on peut m'écrire pendant mon séjour en Belgique, en envoyant les lettres chez M. Charles Wulffaert, négociant en Marbres, rue du Télégraphe 15-17, à Bruxelles.

Sherbrooke, 31 décembre 1883.

G. VEKEMAN.

APPENDICE.

LE GRAND OCCIDENT CANADIEN.

Le but de cette brochure étant de donner aux émigrants les meilleurs renseignements au sujet de la possibilité de s'établir avantageusement au Canada, je crois utile d'ajouter ici quelques extraits d'une brochure écrite par un partisan de la colonisation.

Ce sera, en attendant mieux, une réponse à certain valet de plume, qui appelle les colonisateurs "d'aimables farceurs et des faiseurs de dupes."

Il y a treize ans, Sa Grandeur Mgr. Taché, dont le nom et les œuvres sont impérissables, écrivait dans son *Esquisse du Nord-Ouest* :

" La largeur de ce pays, de l'ouest à l'est, est, en chiffres ronds, de 1200 milles anglais, et sa longueur, du sud au nord, est de 1500 milles, donnant l'immense superficie de 1,800,000 milles carrés. Si l'on compare cette immensité de terrain à l'exiguïté de celui qu'occupent quelques-unes des plus puissantes nations du monde, on est frappé du contraste, et l'on se demande tout naturellement si ces vastes solitudes doivent toujours rester dans l'état où la Providence les a tenues jusqu'à ce jour. Isolé dans ces déserts sans bornes, on se prend souvent à écouter si le bruit et l'agitation du monde d'outre-mer, si l'agitation plus fébrile, si l'ambition plus hardie de la grande république voisine, si la création de la puissance du Canada ne produiront pas ici un écho puissant. Nos belles et grandes rivières, nos lacs immenses ne porteront-ils jamais que le léger canot d'écorce du sauvage ou la barge aux lourdes rames du commerçant de fourrures ? Les ressources agricoles de ce pays, ses richesses minérales, les trésors que renferment ses forêts ou ses eaux sont-ils destinés à n'être jamais connus ni appréciés à leur juste valeur ? "

Lorsque le vénérable apôtre de la Rivière Rouge demandait ce qu'allait devenir un pays aussi vaste, aussi productif, l'avenir devait bientôt lui répondre. En effet, dès l'année suivante, le Canada décidait de s'annexer les territoires du Nord-Ouest dont nos hommes d'Etat avaient pu entrevoir les inépuisables ressources. Aujourd'hui, c'est-à-dire après dix années seulement, le grand Occident Canadien est connu partout ; et le bruit de cette découverte d'un monde ignoré trop longtemps a eu de l'écho jus qu'au delà des mers. La mère-patrie,

qui avait abandonné des possessions, dont elle ne connaissait pas la valeur, au contrôle égoïste d'une compagnie de négociants, sait aujourd'hui les apprécier. Et un de ses premiers hommes d'Etat, l'illustre Disraéli, a prononcé à ce sujet un discours qui eut du retentissement.

Nos voisins, qui ne semblaient pas même soupçonner l'étendue des richesses que nous possédions là-bas, se sont émus des révélations de la publicité. Ils ont compris qu'ils étaient menacés de la concurrence, sur les marchés étrangers, d'un rival qui deviendra puissant, et nous voyons déjà les principaux centres du commerce : New-York, Chicago, Milwaukee, Saint-Paul, s'inquiéter à bon droit de la révolution économique qui se prépare.

On estime qu'il se trouve dans les "solitudes sans bornes" dont parlait avec enthousiasme lord Beaconsfield, à peu près 200,000,000 d'acres de terre arable. La culture d'une partie seulement de ce territoire nous permettrait donc de lutter avec les Etats-Unis pour le commerce des grains. Calculons, en effet, ce que rapporteraient, par exemple, 5,000,000 d'acres de blé, avec un rendement de 25 minots par acre, et cela nous donnera une idée de l'avenir de ce pays, au point de vue agricole.

Durant le cours de l'été dernier, plusieurs délégués des différents points du Royaume-Uni ont visité le Canada, et tous furent émerveillés des ressources immenses de son "Far-West."

M. de Lalonde, chargé par la Société Centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure d'étudier les conditions agricoles du Canada, disait en présence d'une assemblée d'élite :

"J'avoue que, comme agriculteur, le Far-West a été un spectacle merveilleux pour moi. Quelle prodigieuse fertilité et quelle immense étendue !

Je ne vous parlerai ni de Winnipeg qui avait 900 habitants il y a 14 ans, et qui est maintenant une des villes les plus importantes du Nouveau-Monde, ni d'Emerson, la nouvelle ville frontière, qui vit en un an ses terres centupler de valeur ; mais dans le désert que j'ai parcouru et que le chemin de fer sillonnera demain, que de richesses agricoles enfouies vont s'offrir aux colons, que de villes vont s'élever comme par enchantement sur ces rivières, aux bords de ces lacs encore sans noms ! Est-ce que mon imagination va trop loin ? Les Mennonni-

tes sont là pour me répondre et pour me dire ce que peuvent l'association et le travail.

“Venus de Russie, il y a cinq ans à peine, presque sans argent, ils ont maintenant de magnifiques récoltes, de gros villages reliés par des ponts et des routes. Ils sont riches, tous ! Leurs terres ont plus que décuplé de valeur. Et quand vous leur demandez comment ils se trouvent au Manitoba, ils vous répondent tous par cette phrase bien rare : Nous sommes contents de notre sort et du gouvernement.”

LA PROVINCE DU MANITOBA.

Déjà une partie de ces vastes territoires est organisée en Province sous le nom de Manitoba.

Cette Province étant presque à égale distance de l'Atlantique et du Pacifique, de l'Est à l'Ouest, de l'Océan Arctique et du golfe du Mexique, du Nord au Sud, elle occupe le milieu du continent.

Elle est sous la même latitude que la Belgique et qu'une partie de la Prusse et de l'Autriche.

Le Manitoba et les territoires environnants, à l'Est des Montagnes Rocheuses, ressemblent sous beaucoup de rapports à l'Allemagne et à la Russie.

Le Manitoba est sur la ligne du chemin de fer qui relie l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Et cela non-seulement parce que c'est le chemin le plus court, mais aussi parce que c'est le seul endroit où il soit possible de franchir les Montagnes Rocheuses. Les hauteurs que l'on a à franchir dans ces endroits sont de moitié moins élevées que celles qui s'élèvent entre Chicago et San-Francisco, et qui ont été franchies par le *Union and Central Pacific Railway*.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien, au lieu de passer comme les lignes rivales des Etats-Unis au milieu du grand désert américain, a l'avantage de traverser les contrées connues sous le nom de Zone Fertile, (*Fertile Belt*.)

De plus, le Manitoba est le centre de la navigation intérieure dans l'Amérique du Nord.

Winnipeg, capitale de cette province, est bâtie sur une langue de terre au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge. La première est navigable sur une longueur de plus de six cents milles, (mil-

le kilomètre). La Rivière-Rouge, qui prend sa source dans l'État du Minnesota, est déjà navigable sur un parcours de 440 milles, (734 kilomètres,) à partir de Moorhead avant d'atteindre la ville de Winnipeg; de là, elle poursuit son cours jusqu'au lac Winnipeg, lequel est d'environ 300 milles, (500 kilomètres,) de long. Elle reçoit aussi les eaux de la Saskatchewan, rivière navigable depuis quelques milles de son embouchure jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Pour les besoins du moment, on a établi une ligne de *tramways* pour parcourir la courte distance qui sépare la partie navigable de cette grande rivière et le lac Winnipeg. Ce système de communication par voies d'eau est un des caractères physiques les plus remarquables de l'intérieur du continent de l'Amérique du Nord. La longueur totale des rivières est d'environ dix mille milles, (16,600 kilomètres,) dont trois ou quatre mille milles sont navigables pour les bateaux à vapeur.

CLIMAT.

Le climat de Manitoba est décidément chaud en été et froid en hiver.

Bien des colons, partis d'autres points du Canada, préfèrent beaucoup le climat de cette province et le trouvent plus agréable. Il est sans aucun doute un des plus salubres du globe.

La pulmonie, la consommation et les autres maladies des poumons n'y sont pas natives. Les fièvres de toute sorte sont presque inconnues.

L'épaisseur moyenne de la neige dans les prairies ne dépasse pas dix-huit pouces: les chevaux du pays sont souvent laissés en liberté tout l'hiver. Avec leurs pieds ils enlèvent la neige qui recouvre l'herbe et trouvent facilement leur nourriture. On cite même des cas où les bêtes à cornes ont été laissées en pâturage tout l'hiver.

La neige disparaît et le labour commence du premier à la fin d'avril, dix à quinze jours plus de bonne heure que dans la région de l'Ottawa. Les longues et chaudes journées d'été amènent si rapidement toute la végétation à maturité que les moissons se font au mois d'août. Les jours sont chauds et les nuits fraîches. Les mois d'été sont: une partie du mois de mai, juin, juillet, août et une partie de septembre. L'automne commence vers le 20 de septembre et dure jusqu'au mois de novembre, époque où les froids réguliers commencent et l'hiver proprement dit se continue jusqu'à la fin de mars.

En un mot, le climat est plutôt ce qu'on pourrait appeler continental et sec au lieu d'être humide comme dans les pays côtiers, et nous donne une idée de ce qu'en Europe on appelle le "ciel d'Italie," avec cependant assez de pluie, au printemps et à l'été, pour les besoins de la végétation. Le Manitoba est exposé aux gelées du printemps, mais cet inconvénient lui est commun avec la plus grande partie de l'Amérique du Nord, comprenant toutes les autres provinces du Canada et le Nord des États-Unis. D'ailleurs de telles gelées se font sentir même dans les pays anciens de l'Europe. En France elles ont parfois causé de graves dommages aux vignes.

Du reste ces gelées du printemps n'ont pas encore nui aux récoltes de froment dans le Manitoba.

DES PRODUCTIONS.

On peut dire que le Manitoba est surtout propice à la culture du blé. Blodgett, l'écrivain américain bien connu, dit que "le bassin de Winnipeg produit proportionnellement plus de blé que tout autre partie du continent américain, et peut-être du monde entier." Le climat et le sol dont il sera parlé spécialement ci-après, sont tous deux extraordinairement favorables à la culture de cette céréale importante. Ce blé pèse ordinairement de 62 à 66 livres par boisseau. La moyenne du rendement est de 25 boisseaux par acre, mais les rendements plus considérables sont très communs. On cite un grand nombre de cas où plus de 40 boisseaux ont été récoltés sur un seul acre. Le blé du Manitoba est plus pesant que celui des autres parties du continent; il obtient aussi un meilleur prix sur le marché en raison de sa nature dure et cassante qui le rend plus propre aux nouveaux procédés de mouture.

L'avoine, l'orge et en général toutes les céréales viennent en abondance et sont de la meilleure qualité. Certaines espèces de blé-d'Inde et de maïs parviennent à maturité, mais le pays n'est pas très favorable à cette sorte de grain. A la dernière Exposition Inter-Provinciale à Ottawa, on a pu cependant admirer de magnifiques échantillons de maïs récoltés au Manitoba.

Les patates et autres plantes de ce genre viennent en grande abondance. La patate surtout y atteint des dimensions presque incroyables

et elle ne se recommande pas moins par ses qualités que par sa grosseur.

Tous les légumes viennent bien ; et les tomates et les melons mûrissent en plein air. Et ceci peut être noté comme un fait climatérique important, car tout en faisant voir la chaleur des étés de ce pays, il montre en même temps sa supériorité, au point de vue de l'horticulture, sur le climat de l'Angleterre où ces fruits ne parviennent pas à maturité sans le secours de serres.

Le houblon croît à l'état sauvage en grande abondance.

Le pays se trouve dans des conditions extrêmement favorables à la culture du lin, et cette plante, avec les manufactures qu'elle nécessite, deviendra prochainement une industrie importante pour le Nord-Ouest. Les Mennonites ont déjà commencé à la cultiver en grande quantité et ils en exportent la graine sur une grande échelle.

On y trouve en abondance toute sorte de petits fruits, tels que groseilles, fraises, framboises, etc. Jusqu'à présent la pomme y est très peu cultivée et l'épreuve n'est pas suffisante pour déterminer d'une manière définitive si le pays est favorable à la culture de ce fruit. On la cultive cependant avec avantage dans le Minnesota où mûrit aussi le raisin, et tout porte à croire que le climat du Manitoba est aussi propice que celui de cet Etat.

Les arbres croissent le long des rivières et des cours d'eau. Ils pousseraient rapidement dans les prairies sans les incendies qui y passent périodiquement. Les principales espèces de bois sont : le chêne, le frêne, le tilleul, le populier, l'orme et l'épinette. Il y a assez de bois pour les besoins actuels de la province et à mesure que la population augmentera on pourra facilement faire venir du charbon de terre (qu'on a déjà commencé à extraire à la rivière Souris), soit par eau ou par chemin de fer, des districts situés à l'Ouest du territoire. On peut aussi se servir de la tourbe. A l'exemple des populations des steppes de la Russie et de la Lombardie, les Mennonites se servent de paille pressée comme combustible. Les arbres croissent très rapidement, et dans les endroits colonisés les jeunes arbustes sont protégés contre le feu des prairies.

Il est très facile d'élever des animaux dans les prairies, et ils deviennent parfaitement gras à l'aide du pâturage seul. Ce climat sec

est favorable à l'élevage des moutons, et jusqu'à présent on ne connaît aucune espèce de maladie parmi cette classe d'animaux. On dit de plus que la chair des animaux des prairies est préférable à celle des animaux élevés dans les étables, dans l'Est ou dans la mère-patrie.

Les herbes cultivées telles que le trèfle, le mil, etc., viennent très bien, mais on les cultive très peu, vu la grande abondance du foin naturel.

Le gibier de toute sorte est en abondance, surtout le gibier à plume. Les poules de prairies, les canards et les oies s'y voient en quantités innombrables.

Les lacs et les rivières fournissent abondamment des poissons de plusieurs espèces. Le poisson blanc, surtout, est un produit de grande valeur au Nord-Ouest. Le *cat fish* devient très gros et est très estimé comme aliment.

BON CONSEIL.

Il y a un conseil d'une très grande importance que nous devons donner aux émigrants, *c'est d'être bien attentifs à adopter les méthodes dont la sagesse et les avantages ont été démontrés par l'expérience, et non pas de perdre leur temps à vouloir implanter dans un jeune pays les coutumes et les usages de leur patrie.* Par exemple, pour ce qui regarde le labour des prairies, la méthode suivie dans le Manitoba est bien différente de celle des autres pays. Les prairies sont couvertes d'un gazon très dur qu'il faut détruire pour rendre le terrain propre à la culture. L'expérience a prouvé que la meilleure manière est de ne labourer qu'à une profondeur de deux pouces et de retourner un sillon de 12 à 14 pouces de large.

Tout labour fait avant la mi-juin doit être semé en avoine, en lin ou en pommes de terre. Le colon pourra ainsi s'assurer d'une récolte et préparer en même temps sa terre pour les récoltes suivantes. En conséquence, l'immigrant doit, autant que possible, arriver au printemps pour opérer ce labour en temps opportun. Après la mi-juin l'immigrant devra renoncer à la récolte de l'année, mais pourra employer le reste de la saison à faire ses constructions, préparer ses instruments et ses plans d'opération pour la campagne suivante. De fait, les mois de juillet et septembre sont très propres pour arriver au pays,

faire le choix des terres et adopter les démarches nécessaires à une installation.

Cet automne, on a récolté 40 ou 50 minots d'avoine sur une terre labourée au printemps de la même année. Un colon pourra parfaitement récolter quelque chose sur une terre labourée en mai ou pendant un autre mois. Lorsque le gazon est bien détruit, la terre devient molle et friable. Les gelées d'hiver semblent avoir pour effet de pulvériser la terre et de suppléer grandement aux travaux de l'homme.

Il est arrivé quelquefois que des colons des vieux pays, habitués au labour profond, ont essayé ce système au Manitoba, au mépris des conseils de leurs devanciers. Ces hommes ont appris à devenir plus sages, par les désappointements cruels qu'ils ont éprouvés. Cela leur a servi de leçon, mais elle coûte si cher qu'il vaut mieux s'en dispenser.

Avant que les prairies n'aient été labourées, le gazon est très dur et très difficile à briser, mais les années suivantes le labour devient très facile, vu la friabilité du sol et on emploie alors avec avantage les charrues à plusieurs socs.

En conséquence des difficultés que présente le premier labour, il est plus avantageux au colon de se servir de bœufs que de chevaux, surtout si l'on considère que les chevaux soumis à un ouvrage fatigant sont exposés à devenir malades, s'ils ne sont pas habitués à la nourriture et au climat du pays. Un correspondant, engagé depuis longtemps dans de grandes opérations agricoles, donne ainsi le résultat de ses expériences : " J'ai examiné la somme d'ouvrage faite par les " charrues de différentes grandeurs, et voici le résultat que j'ai obtenu " après des examens nombreux et attentifs. Premièrement, la char- " rue de douze pouces trace un sillon de $11\frac{1}{2}$ pouces environ, dix sil- " lons mesurant de 9 pieds 6 pouces à 9 pieds 8 pouces. La charrue " de 14 pouces creuse un sillon de 13 pouces en moyenne, et la char- " rue de 16 pouces, un sillon d'environ 15 pouces. Comme nos sil- " lons ont exactement deux milles de longueur, d'après mes calculs, " trois charrues de 12 pouces, laboureront 5 acres 147 perches, ou " chaque charrue, 2 acres moins $4\frac{1}{2}$ perches par jour. Six chevaux " ou deux charrues de 14 pouces, laboureront 4 acres et 52 perches " par jour. Deux charrues de 16 pouces, avec trois chevaux chacune, " feraient 5 acres par jour, laissant en faveur de la charrue de douze

“pouces, une différence de $\frac{1}{2}$ d'acre. Les trois charrues de 12 pouces exigent un homme de plus, mais son salaire est plus que compensé par les $\frac{1}{2}$ d'acre labouré.” On doit remarquer cependant que des chevaux nouvellement importés dans le Manitoba ne sont pas en état de résister pendant deux mois à un travail aussi fatigant que celui dont parle le correspondant dans la lettre que nous venons de citer. C'est pour cette raison qu'il est plus avantageux de se servir de bœufs qui ne sont pas exposés aux mêmes inconvénients. Le même correspondant ajoute qu'une paire de bœufs peut labourer un acre et demi par jour, et cela tous les jours, tout en ne nécessitant que très peu de dépense pour leur nourriture. Les gages d'un homme pour les conduire sont d'environ trente piastres, ou 150 francs par mois sans pension.

ÉLEVAGE DES ANIMAUX.

Tous ceux qui ont pu admirer les immenses prairies qui se déroulent à perte de vue dans les territoires de l'Ouest s'accordent à dire que c'est le pays où l'élevage des animaux peut se faire avec le plus de succès et le moins de frais. De bonne heure, au printemps, les troupeaux quittent l'étable pour se répandre dans la plaine où croissent, en grande variété, les hautes et grasses herbes. (Il en a été exposé, à Ottawa, près de 20 échantillons.) Et durant la belle saison, c'est-à-dire du 15 juillet au 15 septembre, le cultivateur coupe le foin dont il a besoin pour l'hiver, sans avoir rien à déboursier.

A l'automne, les animaux sont dans la meilleure condition possible, et la saine température de la froide saison favorise aussi leur développement.

Jusqu'ici l'on a trop négligé ce genre d'industrie, qui assure un bénéfice considérable. Des milliers d'animaux—chevaux, bestiaux, moutons, cochons—sont expédiés chaque année des Etats voisins de la république, et il faut que le commerce soit bien lucratif pour qu'il y ait profit à envoyer de nombreux troupeaux, du Montana par exemple. Un Canadien Français, M. J. Demers, qui habite ce territoire américain, en a amené plus de 1,500 au Manitoba, et il y trouvait son compte.

A ce propos, les directeurs de la Société d'agriculture provinciale disaient dans leurs rapports :

“ Il serait fort à désirer que l'on s'occupât davantage de l'élevage des bêtes à cornes, cochons, moutons, vu que les besoins des nouveaux colons, les parties d'explorateurs, d'arpenteurs et autres, au service du gouvernement, la police du Nord-Ouest, devront rendre le marché local très profitable durant plusieurs années.”

“ Les prairies, dit Mgr. Taché, ont de quoi nourrir un nombre infini de bestiaux, non-seulement à cause de leur étendue, mais aussi par la nature même de la richesse de leurs produits, qui valent les meilleurs prés de trèfle.”

“ Les animaux de boucherie s'engraissent dans les prairies naturelles sans aucun secours; et quand l'animal est dans des conditions de santé, il atteint assez rapidement un état qui le rend digne des meilleurs marchés.”

Le vicomte Milton et le Dr. W. Chealde, qui ont traversé les Montagnes Rocheuses, disent aussi dans leur ouvrage, publié en 1866 :

“ Nous avons lâché nos chevaux, au début de l'hiver, à la Belle Prairie. Bien qu'ils eussent été fort maigres quand la neige avait commencé à tomber, ils étaient devenus de vraies boules de graisse. La pâture est si nourrissante, que même en hiver, où ils ont à chercher leur nourriture sous la neige, les animaux engraisseront rapidement, pourvu qu'ils trouvent des bois où s'abriter contre les rigueurs de la température.”

“ Les vaches laitières et les bœufs de trait, près de la Rivière-Rouge, sont dans une condition presque aussi belle que celle du bétail nourri dans les étables et amené à l'exposition de Baker Street.”

Le gouvernement afferme des terres à foin de 40 acres, ainsi que des pâturages, pour faciliter, sans doute, l'élevage des animaux,—exploitation qui deviendra bientôt une des plus importantes.

Qui a foin, a pain dit le proverbe. Ce n'est pas seulement du pain, mais aussi de la viande, du lait, de la laine et du travail.

Le rendement du foin est très considérable.”

Je n'ai pas encore eu le temps de visiter, comme je le voudrais, le fertile Manitoba. Mais je ne crains pas de recommander ce pays aux grands propriétaires, lorsque des hommes respectables comme Monseigneur Taché, le missionnaire infatigable, en disent tant de bien. Le témoignage de ce saint prêtre qui a vu, de ses yeux vu, vaut certainement celui de certains écrivains qui, sans quitter le coin de leur feu, envoient aux journaux cette phrase superbe: "N'écoutez pas les colonisateurs."

On devrait avoir le courage "d'aller voir" avant de critiquer.

